



ABAFIM

SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes
Carte Professionnelle N° CPI 6501 2016 000 005 955
délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE
16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE
Garantie Financière : 110 000 € - QBE Insurance (Europe) LIMITED
Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

OFFRE D'ACHAT

Le(s) soussigné(s) : Emmanuel et Béatrice BIRLOUEZ
Demeurants : Au Paoulé - 31350 GENSAC DE BOULOGNE
Reconnai(ssen)t avoir visité le 6/6/2023 à 10 h 00 par l'intermédiaire de l'agence immobilière **ABAFIM**, le bien **Mandat N°25848** ci-après désigné :
Propriété 22 hectares, ruisseau située 1280 Chemin de Monfort 31350 Boulogne-sur-Gesse
Parcelles cadastrées section ZC n°2, 3 et 14 à Boulogne-sur-Gesse 31350
Parcelles cadastrées section AI n°139, 140, 141 et 142 à Lalanne-Arqué 32140 pour une superficie totale de 229177 m2

Le(s) soussigné(s) a(ont) pu visiter le bien objet de la présente offre autant de fois qu'il(s) l'a(ont) souhaité avant de faire la présente offre d'achat. Il(s) a(ont) obtenu les réponses aux questions qu'il(s) a(ont) soulevées et a(ont) même pu visiter avec une ou plusieurs entreprises de leur choix pour procéder à l'évaluation des travaux ou aménagements éventuellement envisagés.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

<u>Prix net vendeur :</u>	330 000	€
<u>Honoraires d'agence :</u>	35 000	€
<u>Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur :</u>	365 000	€

(en lettres : trois cent soixante cinq mille euros)

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- 10 % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de **36 500 €**
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de **328 500 €**

ABAFIM

16, Avenue de la Marne - 65000 Tarbes

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 10 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenu, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne – 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur dans ce même délai de 10 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Toutefois, cette offre sera caduque de plein droit si un compromis ou une promesse unilatérale de vente n'est pas signé au sein d'une étude notariale au plus tard le :

Les différentes parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le(s) notaire(s) en charge de la vente du bien.

Fait à Boulogne sur Gesse, le 8 juin 2023

L'acquéreur,
("Offre d'achat soumise
aux présentes conditions")

Pour **ABAFIM**
Le négociateur,

Le vendeur,
("Acceptation de l'offre
aux présentes conditions")

(1) Condition(s) suspensive(s) :

<p>Paiement comptant</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
--